



ZOOM SUP
Les risques domestiques **P. 4-5**



QUOI DE NEUF
Densification urbaine à Saint-Georges-de-Montaigu **P. 2**



INFOS TRAVAUX
Réhabilitation thermique à Saint-Philbert-de-Bouaine **P. 6**



DE VOUS À NOUS
L'agence du Pays Yonnais au 5 rue de Wagram **P. 7**



Pierre Berthomé
Président de Vendée Habitat
Conseiller Général
de la Vendée

L'actualité internationale et nationale est marquée par de nombreuses incertitudes dont les incidences se traduisent au niveau local : montée du chômage, maintien voire réduction de la dépense publique, fragilisation des ménages, ...

Dans ce contexte dégradé, Vendée habitat entend jouer plus que jamais son rôle de bailleur social.

D'abord, notre action consiste à développer et à maintenir en bon état une offre de logements de qualité, diversifiée, équitablement répartie sur le département et abordable financièrement pour tous. En 2012, plus de 350 équivalents logements seront livrés et 250 seront réhabilités. Ces investissements constituent, à n'en pas douter, un soutien précieux à l'économie locale.

Ensuite, nous continuerons d'héberger un plus grand nombre dans les meilleures conditions et d'accompagner nos locataires dans leur parcours de vie. Qualité de service rendu et proximité sont des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

À ce titre, je ne manquerai pas d'évoquer l'installation de l'agence du pays yonnais dans ses nouveaux locaux d'une part, parce qu'il s'agit d'un des premiers bâtiments à énergie positive construits en Vendée et d'autre part parce qu'il permettra d'améliorer les conditions d'accueil des locataires, et par là même, de travail des collaborateurs de Vendée Habitat.

Au regard des conclusions du rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), Vendée Habitat est un organisme fiable, solide et dynamique. Mon engagement est de poursuivre nos missions et notre rôle de bailleur, d'investisseur, d'acteur de la vie locale en partenariat avec les élus du territoire et de pérenniser nos activités sur le long terme pour l'intérêt de tous les vendéens.

Vous en souhaitant bonne lecture

QUOI DE NEUF?



○ Aizenay: pôle santé et résidence domicile-services en construction

La commune d'Aizenay s'est tournée vers Vendée Habitat pour construire une maison médicale pluridisciplinaire et une résidence domicile-services afin de compléter l'offre de services et de logements adaptés aux personnes âgées. 22 praticiens médicaux et paramédicaux (dentistes, infirmières, médecins, podologues, ...) sont partie prenante de ce projet. Gérée par Harmonie Vendée, la résidence domicile-services sera composée de 20 logements (17 T2 et 3 T3) et de locaux communs destinés à des personnes âgées ou handicapées mais gardant cependant une certaine autonomie. Vendée Habitat démontre par cette opération la diversité de son offre, en s'adressant à tous les publics et permettant de maintenir des services de proximité dans les communes, en particulier dans le domaine de la santé.



○ Saint-Georges-de-Montaignu: 31 nouveaux logements à l'horizon 2013

Cette opération de construction et réhabilitation, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture « Atelier Pellegrino », est programmée en 2 phases: la première, dont les travaux ont débuté en mai dernier, avec la construction de 22 logements et 2 réhabilitations (livraison prévue en septembre 2013); et une deuxième phase, avec la construction de 7 logements. Situé en centre bourg, ce programme s'inscrit dans une démarche de densification de l'espace urbain où les nouveaux logements seront à proximité des commerces et services.



○ La Tranche-sur-Mer: foyer Les Tulipes

Le foyer pour personnes âgées Les Tulipes à La Tranche-sur-Mer, construit en 1991 et qui comprend 55 chambres, va connaître une extension et une réhabilitation. Un CANTOU de 12 places destiné aux personnes désorientées va être construit à côté du foyer. L'extension concerne la salle à manger qui va être agrandie. Une extension de 6 chambres est également prévue. La partie restauration de l'établissement (cuisine, réserve,...) va être entièrement réhabilitée. Les travaux qui doivent durer 32 mois doivent débuter en septembre 2013.

CLÉS EN MAIN...

La Roche-sur-Yon
Résidence Les Aventuriers - 10 logements

Treize Vents
Résidence Les Vans - 17 logements

Aubigny
Résidence Villa Carla - 6 logements

Moutiers-les-Mauxfaits
2 pavillons en location accession

La Tardière
Résidence Les Rochettes - 4 logements

Au 30 septembre 2012, l'office compte un patrimoine de 13 647 logements locatifs sur le département de la Vendée.

Le Pacte Propriété Abordable

En signant le Pacte Propriété Abordable en juin dernier, Vendée Habitat confirme ses engagements en matière d'accession sociale à la propriété:

- Un conseil personnalisé,
- Une information régulière,
- Des délais de livraison respectés,
- Un service après-vente réactif,
- Des garanties en cas d'aléas de la vie,
- Un excellent rapport qualité-prix.

Une accession à la propriété réussie, voilà l'objectif que Vendée Habitat et les 27 autres organismes des Pays de la Loire ayant signé cette charte se sont fixés.



28 PROFESSIONNELS
DES PAYS DE LA LOIRE
S'ENGAGENT



NESMY: Résidence Les Col Verts (6 logements) • **LA CHAIZE-LE-VICOMTE:** Résidence Les Aquarelles (4 logements) • **GIVRAND:** Résidence La Rousselotière (6 logements) • **SAINT-PHILBERT-DE-BOUAIN:** Résidence Aquilon (2 logements) • **CHAIX:** Résidence les Bergeronnettes (5 logements en maintien à domicile)

La PRÉVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES



Les accidents domestiques sont responsables chaque année de près de 20 000 morts en France, un chiffre deux à trois fois plus important que celui des accidents de la route. Les enfants et les personnes âgées sont les plus touchés. Pourtant, les accidents de la vie courante ne sont pas une fatalité. Découvrez quelques mesures à prendre pour sécuriser votre maison et éviter les mauvaises surprises.

« Les enfants sont particulièrement exposés et sont souvent les premières victimes d'accidents »

À travers une meilleure information et quelques gestes simples de prévention, les spécialistes des accidents de la vie quotidienne considèrent qu'il est possible de réduire de façon conséquente le nombre de victimes. Veillez également à ne pas laisser à portée de main des objets représentant un risque potentiel.

Apprendre aux enfants les dangers

Les enfants, selon leur âge, n'ont pas conscience des risques qu'ils prennent. Pensez à leur expliquer les dangers auxquels ils pourraient être confrontés avec des mots et des gestes adaptés à leur âge. Ne les laissez jamais seul!

La chute

Afin de limiter les risques au maximum, pensez à ne pas installer d'objets ou de meubles sous vos fenêtres, sur lesquels votre enfant pourrait monter. Il existe des

systèmes de sécurité vous permettant de bloquer l'ouverture des fenêtres, cela peut vous être utile!

L'électrocution

Pensez à équiper vos prises de dispositifs de sécurité. Dans les logements récents, des prises sécurisées sont automatiquement mises en place, ce n'est pas le cas dans les logements plus anciens.

La noyade

Un enfant en bas âge peut se noyer dans son bain, sans bruit, même avec 20 cm d'eau. Ne le laissez donc jamais seul sans surveillance.

L'étouffement

Mettez hors de portée de votre enfant sacs plastiques, ceintures, foulards, etc. et soyez vigilant à ne pas laisser de petits objets sur le sol qui présentent pour lui un risque réel

d'étranglement ou d'étouffement.

Les brûlures

Les brûlures représentent un danger pour les enfants dans toutes les pièces de votre habitation: liquide trop chaud à boire, casserole qui se renverse, eau du bain trop chaude (la température idéale est 37°).

L'intoxication

Un enfant a tendance à tout porter à sa bouche. Gardez hors de portée, et si possible dans un endroit verrouillé, les produits toxiques ou nocifs pour la santé comme l'eau de javel, les insecticides, les médicaments, les désherbants,...

Le saviez-vous?

La peau d'un enfant est bien plus sensible que celle d'un adulte: il faut seulement 3 secondes pour qu'il se brûle au 3e degré avec de l'eau à 60 °C.

« Accidents domestiques : les adultes également concernés! »

Les adultes sont également victimes d'accidents domestiques: chutes, brûlure, etc. Les personnes âgées sont, par exemple, plus facilement victimes de chutes au domicile, qui engendrent un nombre conséquent d'hospitalisations. Pour faciliter le quotidien des personnes âgées ou à mobilité réduite notamment, des équipements sont installés dans les logements neufs de Vendée Habitat ou lors des réhabilitations pour rendre les logements plus accessibles (douche à l'italienne plutôt que baignoire, par exemple). Parallèlement, des accessoires ou aide technique existent pour adapter son logement selon son autonomie.



Avis aux bricoleurs du dimanche!

Le bricolage et le jardinage, sans oublier les activités ménagères, sont souvent à l'origine d'accidents provoqués par une mauvaise manipulation des outils. N'hésitez pas à utiliser des vêtements de protection si nécessaire et de bien ranger votre matériel après utilisation.

Brûlures: adoptez les bons réflexes!

Les brûlures font également partie des accidents domestiques les plus fréquents chez les adultes: lors de l'utilisation d'un barbecue par exemple ou tout simplement en cuisinant.

Quelques situations qui pourraient vous arriver:

- Si votre friteuse prend feu, n'y jetez surtout jamais de l'eau! Tout d'abord, coupez l'alimentation en énergie de votre friteuse puis essayez d'étouffer le feu, avec la plus grande précaution pour ne pas vous brûler, avec un couvercle par exemple.
- Ne tentez pas de raviver un barbecue à l'aide d'un liquide inflammable, tel que l'alcool.
- Faites vérifier votre chaudière à gaz tous les ans...

Automédication: attention!

Prendre des médicaments sans l'avis de votre médecin ou pharmacien peut mettre en danger votre santé, le risque étant de vous intoxiquer à cause d'un surdosage ou de prendre un médicament qui ne vous correspondrait pas.

Respectez la fréquence de prise de médicaments prescrite par votre médecin et vérifiez régulièrement leur date de péremption. S'ils sont périmés, déposez-les auprès de votre pharmacien.

Incendie - Gaz!

Certains accidents peuvent entraîner des conséquences graves pour vous et votre voisinage. Afin de limiter les risques d'incendie et les fuites de gaz, soyez particulièrement vigilant à ne pas surcharger vos multiprises électriques, à respecter les notices d'utilisation de vos équipements, à ranger allumettes et briquet hors de portée des enfants.



QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Votre réflexe doit être d'appeler les secours: Ces professionnels vous expliqueront ainsi quels gestes effectuer et interviendront s'il y a nécessité...

En résumé

Pour vous mettre le plus possible à l'abri de ces dangers, retenez ceci: « mise en sécurité » et « hors de portée ». En effet, dans vos différentes pièces, pensez à installer du matériel de sécurité adapté (cache-prise, cale-porte, protège-coins de table, etc pour les enfants). Quant aux plantes, allumettes, cacahouètes et produits nettoyants, les mettre hors de portée vous évitera étouffement, brûlure et intoxication. N'oubliez pas de les utiliser avec précaution.

+ D'INFOS

Il existe de nombreux sites Internet pour la plupart très complets et illustrés où vous pourrez retrouver des astuces pour sécuriser votre intérieur:

[P'tit paul et les dangers de la maison \(jeu pour apprendre à éviter les dangers\)](http://www.minefi.gouv.fr/jeunes/jeu/jeu5_7.htm)

www.minefi.gouv.fr/jeunes/jeu/jeu5_7.htm

[Site de l'INPES:](http://www.prevention-maison.fr)

www.prevention-maison.fr

Autres sites internet utiles

www.doctissimo.fr

www.stopauxaccidentsquotidiens.fr

www.sante.gouv.fr

Le Samu: 15
Les pompiers: 18
Le n° unique d'urgence européen: 112
Votre médecin:

INFOS TRAVAUX



| Résidence la Croix des Landes à Saint-Philbert-de-Bouaine

Les 10 logements individuels de la résidence la Croix des Landes à Saint-Philbert-de-Bouaine connaissent actuellement des travaux de réhabilitation.

Dans le but d'améliorer la performance énergétique, une isolation thermique par l'extérieur va être réalisée sur les logements par la pose d'un isolant recouvert d'un enduit. Dans le même temps, l'isolation des combles a elle aussi été réalisée par la mise en place de laine de roche projetée. Ces logements qui datent des années 70, vont également connaître un changement de mode d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude. L'électricité sera remplacée par le gaz. Grâce à ces travaux, la résidence devrait passer de la classe énergétique E à C, entraînant une baisse de la consommation des kWh pour les locataires.

La réhabilitation prévoit le remplacement des sols, des faïences et des peintures de la salle de bain, des WC et des cuisines ainsi que la mise aux normes de l'électricité.

Les travaux doivent se terminer à la fin du mois d'octobre.



| Foyer pour Personnes Âgées Dépendantes « L'Ermitage » à Moutiers-les-Mauxfaits

Le foyer pour personnes âgées dépendantes l'Ermitage qui date de 1965 a fait l'objet de travaux de réhabilitation. Différents aménagements ont été réalisés (parking du personnel, salle à manger, buanderie, vestiaires, ...). Une mise aux normes incendie et accessibilité a été effectuée dans la partie hébergement du foyer, et les 31 chambres ont toutes été rénovées.

Le programme prévoit également une extension du Foyer. Elle comprend, au rez-de-chaussée, la création d'une nouvelle cuisine collective avec locaux techniques d'une surface de 210 m². Une extension de l'accès principal du foyer et de la salle d'activités a également été réalisée. À l'étage, 6 chambres supplémentaires ont été créées sur une surface de 135 m².

Le foyer bénéficie du gaz comme énergie principale et de la production d'eau chaude solaire. Afin de pallier aux éventuelles coupures d'électricité, un groupe électrogène a été mis en place.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 11 octobre dernier.

DE VOUS À NOUS



| L'agence du Pays Yonnais aux Pyramides

Depuis le 30 août dernier, l'agence du pays yonnais se situe désormais au 5 rue de Wagram à la Roche-sur-Yon, au cœur du quartier de la Garenne.

Le personnel de Vendée Habitat s'est installé dans ses nouveaux locaux à énergie positive.

Plus vaste, spacieux et fonctionnel, cet équipement va permettre de recevoir les locataires du secteur du pays yonnais dans de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité.

L'agence est ouverte au public le matin de 8h30 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Pour toutes vos correspondances, la nouvelle adresse de l'agence est :
5 rue de Wagram -CS 20026 - 85 035
La Roche-sur-Yon Cedex - Tel: 02 51 24 23 00.



| Le compostage*

Initiés par des communautés de communes ou syndicats mixtes, des points collectifs de compostage ont été mis en place dans certaines résidences de l'office (Les Herbiers, Fontenay-le-Comte, Montaigu...).

Ces initiatives sont bien accueillies par les résidents, permettant de faire un geste écologique mais aussi des économies, à l'heure où se développe la redevance incitative sur la plupart des communes (tarification selon le niveau de production de déchet). L'utilisateur est ainsi encouragé à modifier son comportement en triant davantage ses déchets ménagers.

Le saviez-vous? Sur les 360 kg de déchets produits en moyenne chaque année par une famille, 70 kg pourraient servir au compostage!

* récupération de déchets organiques du type: épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, ... afin d'obtenir un engrais réutilisable dans ses jardinières ou son jardin



| TNT : 6 nouvelles chaînes en 2013

Au début de l'année 2013, 6 nouvelles chaînes vont être diffusées sur la TNT (Télévision Numérique Terrestre) : HD1, Chérie HD, Equipe HD, 6 ter, RMC découverte, TVous la diversité.

Afin que les locataires de Vendée Habitat puissent bénéficier de ce service, des travaux afin d'adapter les dispositifs de réception dans les logements collectifs sont d'ores et déjà programmés.

Les équipements seront prêts à recevoir les signaux dès que ceux-ci seront diffusés. Concernant Les Pays de la Loire, la date de diffusion est fixée à janvier 2013 pour les émetteurs de la Roche sur Yon et Nantes et pour la fin 2013 pour le secteur du Sud Vendée.

Une fois mise en place, seul un réglage des téléviseurs et des décodeurs sera nécessaire par une mise à jour de la liste des chaînes.

EN BREF



o Résidence du Village Neuf aux Sables d'Olonne: remplacement du bardage extérieur

La résidence Le Village Neuf aux Sables d'Olonne qui date de 1970 et qui comprend 18 logements est concernée par un remplacement total des bardages extérieurs.

Soucieux du confort de ses locataires, Vendée Habitat procède au remplacement des bardages extérieurs de la résidence. Outre un aspect esthétique amélioré, ces travaux vont permettre un renforcement de l'isolation thermique de la résidence. Les travaux débutés en septembre 2012 doivent se terminer en fin d'année.



o Résidence Basse Rue à Noirmoutier

L'office va réaliser en 2013 une résidence sociale à Noirmoutier. Située au cœur de Noirmoutier-en-l'Île, la Résidence Basse Rue sera composée de 28 logements (25 T1 bis, 2 T2, et 1 T3). Prévue pour accueillir les saisonniers et les personnes avec un contrat de travail temporaire, cette structure sera gérée par Agro polis.

Le démarrage du chantier est prévu pour le mois d'octobre 2012 pour une durée prévisionnelle de 17 mois. C'est le cabinet Cosneau-Rigolage qui est chargé de la réalisation. Ce sera la 8^{ème} résidence livrée par Vendée Habitat sur la commune de Noirmoutier.

EN BREF



o Les trottoirs pour les piétons

Stationner sur les trottoirs est une gêne pour ceux qui circulent aux abords des résidences. Les résidents passent alors sur la chaussée ce qui représente un risque (risque plus important pour les enfants et les personnes à mobilité réduite). Merci de bien vouloir vous garer dans les espaces dédiés.

o Respect des parties communes

En maintenant les paliers, les parties communes de vos résidences, les ascenseurs propres et en bon état, vous respectez le travail du personnel de proximité de Vendée Habitat et vous préservez ainsi un cadre de vie agréable pour tous.



o Résidence le Moulin

Les locataires du secteur géré par Patrick YVARS, gardien, dont le local est actuellement au n° 57 de la résidence Le Moulin au Château d'Olonne vont bénéficier d'un nouveau point d'accueil.

Il ouvrira ses portes en décembre prochain dans un local situé dans l'angle du bât. B, plus grand et plus confortable, afin de vous offrir de meilleures conditions d'accueil.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

Vendée Habitat met en place différents dispositifs pour faciliter l'accès à la propriété : vente de biens immobiliers, de terrains à bâtir libres de constructeur.



Pavillons neufs en location-accession

• Jard-sur-Mer : Les Saulniers

5 Type 4 de plain-pied, avec garage ou abris voiture, environ 85 m² habitables, jardin privatif clos, panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, logements BBC.
Environ 150 000 €



• Luçon : Les Allées du Vairon

3 Type 4 de plain-pied, avec garage, environ 85 m² habitables, jardin privatif clos, panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, catégorie énergétique C.
À partir de 139 000 €

Terrains en lotissement libres de constructeur

• Notre-Dame-de-Monts

Lotissement Debouin, 4 parcelles viabilisées, de 400 à 460 m² • de **39 988 € à 40 988 €**

• Moutiers-les-Mauxfaits

Lotissement Le saut du loup, 2 parcelles viabilisées, de 650 à 727 m² • **À partir de 47 818,50 €**

• La Pommeraie-sur-Sèvre

Lotissement les Vignes, 7 parcelles viabilisées, de 579 à 1018 m² • **À partir de 17 600 €**

... et de nombreux autres programmes (Saint-Germain-de-Princay, Sainte-Foy, Longèves...)

N'hésitez pas à contacter le pôle accession :
accession@vendeehabitat.fr
ou au **02 51 09 85 57** pour la location-accession,
ou au **02 51 09 85 83** pour les lotissements.

Tous ces programmes sur www.vendeehabitat.fr

TRANCHE DE VIE

| Entraîneur adjoint de hockey

Récemment installé Résidence des Aventuriers à la Roche-sur-Yon, Peter Himler, originaire de Slovaquie et résidant depuis près d'une dizaine d'années en France, fait partie de l'équipe du Hockey Glace Yonnais*. « *J'ai tout d'abord intégré cette équipe comme joueur, après avoir passé plusieurs années dans une équipe strasbourgeoise. C'est un ami slovaque joueur dans l'équipe yonnaise qui m'a proposé de le rejoindre, l'idée m'a plu et j'ai ainsi intégré ce groupe sportif* ».

Mais l'an dernier, des problèmes de santé l'empêchent définitivement de continuer à jouer. Une opportunité s'offre à lui : l'entraîneur recherche quelqu'un pour l'assister : Peter accepte et joue ce rôle depuis Noël dernier. « *Ça me plaît, même si c'est différent du jeu sur le terrain. Mais de toute façon, j'arrivais en fin de carrière. 35 ans, pour un sportif, c'est déjà beaucoup* ».

Peter peut ainsi rester actif dans le domaine du hockey, qui le passionne tant. Il semblerait que cette passion ait été transmise à son plus jeune fils, Adam. Tout juste âgé de 4 ans, il s'entraîne déjà au sport préféré de son papa. Son autre fils Filip, âgé de 6 ans, préfère quant à lui davantage l'école au sport, chacun son caractère ! C'est d'ailleurs à cet âge que son père a commencé à pratiquer le hockey. « *En Slovaquie, le hockey est un sport aussi populaire que le foot, la majorité le pratique ! J'ai la chance de partager cette passion avec 2 amis de jeunesse qui font partie de l'équipe yonnaise : Erik et Juraj, qui habitaient à Nitra comme moi, et avec qui j'ai joué toute mon enfance !* ». Une façon encore plus conviviale de partager cette passion !

*Hogly : hogly.fr

Peter HIMLER

Nous avons cette fois-ci fait la connaissance d'un sportif, passionné de hockey sur Glace.

